

Alice Morandi, Cycle d'orientation du Belluard, Fribourg  
Sandrine Ducaté, Cycle d'orientation du Belluard, Fribourg

## Voyages d'étude ou sorties de classe? Les camps de concentration au cœur du débat

### Abstract

Within the program of History classes at 11H, the pupils examine the concept of crime against humanity. Recognizing that studying of the Shoah is increasingly becoming an excuse for visiting a concentration camp, we question the relevance and the educational intentions behind such trips, focusing on aspects such as the age of the pupils, the number of the participants, the preparation, the involvement of the young people and the confusion about the status of these outings. Finally, we propose new approaches in order to address alternatively the question of memory and racism inherent in this theme.

### Keywords

Shoah, Study trip, Memory, Fight against racism and antisemitism.

Depuis 2010 et à la suite de la mise en œuvre du concordat HarmoS, les écoles des cantons romands doivent suivre le Plan d'études romand (PER) coordonné par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Le PER a pour but l'harmonisation des plans d'études :

*« Couvrant l'ensemble de la scolarité obligatoire, le PER répond à la volonté d'harmonisation de l'école publique en déclinant les objectifs de l'enseignement dans une perspective globale et cohérente et en définissant en particulier les attentes fondamentales de fin de cycle. »<sup>1</sup>*

Il définit ainsi les finalités, les programmes et les moyens des différents domaines disciplinaires, afin de favoriser l'acquisition de connaissances, de compétences et de méthodes propres, dans notre exemple, aux Sciences humaines et sociales (SHS), dont l'histoire fait partie avec la géographie et la citoyenneté. Les approches et démarches abordent les relations de l'Homme avec l'espace, le temps et la société.

L'étude du xx<sup>e</sup> siècle et notamment de la Seconde Guerre mondiale et des crimes contre l'humanité est approfondie au cycle 3 en 11H, c'est-à-dire en fin de scolarité obligatoire (15-16 ans). Le PER propose d'aborder ces thématiques en développant les démarches historiennes en lien avec l'Histoire et la mémoire (SHS 32). Les progressions d'apprentissage développent les capacités d'analyse entre mémoire et histoire à travers les éléments suivants :

*« travail sur les différentes strates de la mémoire (personnelle, locale, nationale,*

MORANDI Alice, DUCATÉ Sandrine, « Voyages d'étude ou sorties de classe? Les camps de concentration au cœur du débat », in *Didactica Historica* 5/2019, p. 77-82.

<sup>1</sup> PER, cycle 3, *Présentation générale*, 2010, p. 19, disponible à l'adresse : <https://www.plandetudes.ch/web/guest/pg2-contexte>, consulté le 10.08.2018.

*internationale) (la Mob et le rapport Bergier<sup>2</sup>, les génocides...); confrontation de témoignages concernant un même événement (mémoires plurielles); distinction entre travail de mémoire et devoir de mémoire; analyse des enjeux de la mémoire (récupération, idéalisation, négation...).*»

Selon les attentes fondamentales, à la fin du cycle, l'élève :

*« distingue la part du mythe, de la mémoire et du travail scientifique dans l'histoire d'une société; décrit le contexte historique des principales commémorations actuelles; distingue les enjeux inhérents à un travail de mémoire de ceux liés au devoir de mémoire. »*

Enfin, dans les indications pédagogiques, on peut lire que l'enseignant doit :

*« Faire prendre conscience de l'aspect affectif et émotionnel de la mémoire pour la distinguer de l'Histoire. Dans le cadre de l'étude des génocides, faire réfléchir les élèves sur le statut particulier de la Shoah. »<sup>3</sup>*

À côté du PER, les enseignants du canton de Fribourg doivent aussi suivre la Planification annuelle fribourgeoise (PAF) mise à jour en juillet 2018 pour les élèves de 11H. Les thèmes de la Seconde Guerre mondiale et des crimes contre l'humanité (Shoah, Rwanda, Arménie) doivent être traités entre quatre et cinq semaines à raison de trois heures hebdomadaires. Dans ce laps de temps, les enseignants abordent préalablement le Traité de Versailles, le krach de 1929 et la montée des totalitarismes (URSS, Italie, Allemagne)<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> La Mob renvoie à la mobilisation générale de l'armée suisse. Le rapport Bergier – rendu en 2001 – contient les conclusions de la commission indépendante d'experts chargée d'éclairer les comportements de la Suisse pendant la période 1939-1945. Voir DHS, s.v. « mobilisation » et « Bergier, Jean-François ».

<sup>3</sup> PER, cycle 3, *Sciences humaines et sociales, Histoire*, 2010, p. 88-89 et disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_32/](https://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_32/), consulté le 10.08.2018.

<sup>4</sup> PAF *Histoire-géographie 11H*, version juillet 2018 disponible à l'adresse : [https://www.friportail.ch/system/files/docref/paf\\_shs31-32\\_11e\\_2018\\_0.pdf](https://www.friportail.ch/system/files/docref/paf_shs31-32_11e_2018_0.pdf), consulté le 12.08.2018.

Autant dire que le temps imparti pour traiter l'ensemble de ces thèmes est très court !

Dans le cadre du programme consacré à la Seconde Guerre mondiale et plus spécialement au système concentrationnaire nazi et au génocide, nombre d'enseignants organisent des visites aux camps de concentration du Struthof en Alsace et de Dachau dans le sud de l'Allemagne. Le choix de ces deux destinations tient à leur proximité et par conséquent, au prix peu élevé du voyage en car ou en train ; de plus, cela permet aux enseignants de surfer sur la vague actuelle des voyages à l'étranger proposés de plus en plus tôt dans la scolarité dans une course à la surenchère.

De manière plus générale, on assiste depuis quelques années à une augmentation des « sorties scolaires » dans des lieux révélateurs d'un passé traumatique. Ce phénomène dépasse largement les frontières helvétiques et touche de nombreuses écoles en Europe, en Asie ou encore aux États-Unis qui organisent autant des visites de la Maison Anne Frank que des visites de camps de concentration et d'extermination. Auschwitz est l'une des destinations privilégiées que ce soit pour un aller-retour en avion dans la journée ou un voyage de plusieurs jours<sup>5</sup>. On observe ainsi une présence toujours plus élevée d'enfants et d'adolescents dans des lieux concentrationnaires et des sites liés à la mort<sup>6</sup>. Mais le jeune public « à éduquer » n'est pas le seul à côtoyer de tels endroits. Les visites de camps de la mort, de prisons, de lieux de supplice ou de désastres environnementaux se multiplient ces dernières années.

<sup>5</sup> Voir par exemple ERNST Sophie, « Mémoire de la Shoah : un enseignement sous pression », *Le cartable de Clio*, n° 6, 2006, p. 122-133 ; CRAHAY Frédéric, « Présentation », *Témoigner. Entre histoire et mémoire. Revue pluridisciplinaire de la fondation Auschwitz*, Dossier : Voyages mémoriels, n° 116, 2013, p. 10-12 ; GRANDJEAN Geoffrey, « Les jeunes et les voyages mémoriels à Auschwitz-Birkenau. Quelle place pour une perspective politologique? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire. Revue pluridisciplinaire de la fondation Auschwitz*, Dossier : Voyages mémoriels, n° 116, 2013, p. 57-67 ; BISCARAT Pierre-Jérôme, « Dix ans de voyages pédagogiques à Auschwitz : bilan critique », *Témoigner. Entre histoire et mémoire. Revue pluridisciplinaire de la fondation Auschwitz*, Dossier : Voyages mémoriels, n° 116, 2013, p. 36-37 ou encore LECOMTE Christian, « Au nom de tous les siens », *Le Temps*, 27 avril 2018, p. 22.

<sup>6</sup> KERR Mary Margaret, PRICE Rebecca H., « I know the Plane Crashed: Children's Perspectives in Dark Tourism », STONE Philip R., HARTMANN Rudi, SEATON Toni, SHARPLEY Richard, WHITE Leanne (eds.), *The Palgrave Handbook of Dark Tourism Studies*, Londres : Palgrave Macmillan, 2018, p. 553-554.

À la suite de M. Foley et J. Lennon, ce phénomène est qualifié de « tourisme noir » ou « tourisme sombre » (*dark tourism*)<sup>7</sup>, mais on parle aussi de « tourisme macabre », de « tourisme de la désolation », de « thanatourisme », de « tourisme négatif », de « tourisme morbide », « de tourisme de deuil », de « tourisme de lieu sombre » (*black-spot tourism*) voire encore de « tourisme tragique »<sup>8</sup> et, plus spécialement pour les camps, de « tourisme concentrationnaire »<sup>9</sup>. Aujourd'hui, la littérature, le cinéma et la photographie se font aussi l'écho de l'engouement pour de tels voyages dits « mémoriels »<sup>10</sup>.

Mais qu'en est-il de l'intention pédagogique de ces visites effectuées dans le cadre scolaire ? Pour y avoir participé ou pour avoir simplement observé des élèves qui en ont fait l'expérience, nous nous interrogeons sur leur bien-fondé avec un public de 11H.

## L'âge des élèves

Le premier élément qui interpelle est l'âge de nos élèves. On peut effectivement mettre en doute la maturité d'adolescents âgés de 15 à 16 ans. Ont-ils les outils intellectuels nécessaires pour gérer de telles excursions ?<sup>11</sup> Ce questionnement n'est pas nouveau : nombre d'historiens, d'enseignants et de psychologues ont relevé la complexité de la gestion émotionnelle et le manque de compréhension face

à des vestiges souvent à l'état de ruines<sup>12</sup>. Selon Georges Bensoussan :

« La plupart du temps, ce sont des voyages éclair d'une journée. Or, comme il ne reste plus grand-chose, si on n'en sait pas déjà beaucoup, on ne voit rien. On est alors dans l'émotionnel, le compassionnel et le devoir de mémoire, avec des collégiens [= élèves du secondaire I en Suisse] qui ne comprennent pas la portée de ce qu'ils voient. »<sup>13</sup>

La banalisation de ces visites a pour conséquence des comportements inappropriés de la part de nombreux visiteurs (selfies déplacés, ébriété, ricanements, etc.)<sup>14</sup>. Dès lors, si même les adultes, parfois les enseignants, peinent à respecter les lieux, comment l'attendre d'un très jeune public ?

## Le nombre d'élèves

Ensuite, on peut se poser la question du nombre d'élèves à participer à ces visites. Pour des raisons financières (frais de déplacement notamment), les institutions scolaires ont tendance à organiser des voyages réunissant plusieurs classes. Plus les élèves sont nombreux, moins ils seront concentrés et à même de vivre pleinement cette expérience. De plus, comme le souligne Pierre-Jérôme Biscarat :

« Les voyages de masse où les élèves se retrouvent plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, ne

<sup>7</sup> FOLEY Malcolm, LENNON J. John, « JFK and Dark Tourism: A Fascination with Assassination », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 2, n° 4, 1996, p. 198-211 et FOLEY Malcolm, LENNON J. John, *Dark Tourism: The Attraction of Death and Disaster*, Londres: Thompson, 2000.

<sup>8</sup> Pour une synthèse de ces différentes terminologies, voir entre autres BAILLARGEON Taïka, « Le tourisme noir: l'étrange cas du Dr Jekyll et de M. Hyde », *Téoros. Revue de recherche en tourisme* n° 35, 1, 2016, p. 10-11 ou encore BECKER Annette, FORSDICK Charles, « Tourisme mémoriel: la face sombre de la terre? », *Mémoires en jeu*, n° 3, 2017, p. 43-45.

<sup>9</sup> Pour l'utilisation de ce terme, voir par exemple RAJSFUS Maurice, *Collapsus: survivre avec Auschwitz en mémoire*, Paris: Essais Éditions Lignes et Manifeste, 2005, p. 19 ou encore BENSOUSSAN Georges, *L'histoire confisquée de la destruction des Juifs d'Europe. Usages d'une tragédie*, Paris: PUF, 2016.

<sup>10</sup> SIMON Chris, *Mémorial Tour*, Vratslavie: Éditions du réalisme délirant, 2016 (roman); *Dark Tourist*, 2018, saison 1, 8 épisodes (série télévisée américaine); TÉZENAS Ambroise, *Tourisme de désolation*, Vérone: Actes sud, 2014 (photographies).

<sup>11</sup> Ce type de voyage convient sans doute mieux à des élèves un peu plus âgés. En France, ce sont souvent des lycéens qui effectuent ces sorties, voir par exemple PERRIN Alban, « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2010, n° 193, p. 423-440.

<sup>12</sup> Voir entre autres CRAHAY Frédéric, « Présentation », p. 11; BISCARAT Pierre-Jérôme, « Dix ans de voyages pédagogiques... », p. 38-39; KERR Mary Margaret, PRICE Rebecca H., « «I know the Plane Crashed»... », p. 556.

<sup>13</sup> SOULÉ Véronique, « Les voyages à Auschwitz ne peuvent remplacer un cours d'histoire », interview de Georges Bensoussan et Sophie Ernst, *Libération*, 24.03.2011, p. 3, disponible à l'adresse: [http://www.libération.fr/societe/2011/03/24/les-voyages-a-auschwitz-ne-peuvent-remplacer-un-cours-d-histoire\\_723936](http://www.libération.fr/societe/2011/03/24/les-voyages-a-auschwitz-ne-peuvent-remplacer-un-cours-d-histoire_723936), consulté le 10.08.2018.

<sup>14</sup> On citera par exemple « Le prof vaudois «blagueur» à Auschwitz est licencié », *RTS info*, 01.12.2011, disponible à l'adresse: <https://www.rts.ch/info/suisse/3620999-le-prof-vaudois-blagueur-a-auschwitz-est-licencie.html>, consulté le 10.08.2018 ou encore « Deux mois de polémique après les incidents du voyage à Auschwitz », *Le Parisien*, 28.01.2005, disponible à l'adresse: <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis/deux-mois-de-polemique-apres-les-incidentes-du-voyage-a-auschwitz-28-01-2005-2005655197.php>, consulté le 10.08.2018.

*me semblent pas compatibles avec des objectifs pédagogiques sérieux. L'effet de groupe génère de l'agitation et des difficultés pour les enseignants à la canaliser. Les élèves ont plus de difficultés à se concentrer. Un nombre compris entre vingt et quarante élèves me paraît plus raisonnable.* »<sup>15</sup>

## La durée des voyages

Dans cette même perspective, les voyages sont le plus souvent organisés sur un voire deux jours. Une période si courte est peu compatible avec une démarche pédagogique et historique pertinente<sup>16</sup>. La gestion des émotions peut aussi s'avérer compliquée; une fois la visite effectuée, on passe à autre chose (visite suivante, voyage retour) sans laisser aux visiteurs le temps de recul et de discussion nécessaire à certains.

Avec un public plus âgé et plus de temps, il est possible de mettre sur pied un travail de réflexion plus poussé comme cela se fait au *Youth Meeting Center* situé à quelques mètres des camps d'Auschwitz-Birkenau proposant des rencontres entre jeunes Polonais et Allemands (de 18 à 26 ans) qui reçoivent ensemble une sensibilisation d'une semaine<sup>17</sup>.

## La préparation des voyages

Dès lors, la préparation de ce type de voyage devrait être plus poussée qu'elle ne l'est généralement. Si les élèves sont plus ou moins préparés avant le départ, le travail en aval est rarement effectué. De plus, il nous semblerait pertinent d'impliquer beaucoup plus largement les élèves dans la préparation de la visite afin de les rendre actifs dans le processus d'apprentissage. Les

enseignants ont trop souvent l'habitude de leur fournir du « tout cuit » (par exemple les fiches préparées d'avance, le visionnage de documentaires ou encore les PowerPoint explicatifs qui laissent les élèves passifs). Ce travail en amont permettrait également d'améliorer l'efficacité de la visite et ses bénéfices sur les étudiants, cela grâce à leur implication directe.

## Le caractère obligatoire de ces voyages

En partant de ces constatations, on peut également se poser la question de la pertinence d'emmener tous les élèves. Le caractère obligatoire de ces visites n'est pas compatible, nous semble-t-il, avec la forte teneur émotionnelle de cette expérience et la maturité relative de certains élèves. En rendant le voyage facultatif et en impliquant les étudiants dans la préparation, les objectifs de la visite ont plus de chance d'être atteints.

## Voyages d'études ou sorties de classe ?

À la suite des nouvelles directives sur la gratuité de la scolarité obligatoire<sup>18</sup>, la confusion entre voyage d'étude et sortie de classe de fin d'année devient de plus en plus importante. Il s'avère que la visite d'un camp – sortie pédagogique et donc financée par l'école – peut servir de prétexte pour organiser une sortie de fin d'année en y mêlant des activités plus récréatives qui englobent d'autres visites comme celles des villes voisines avec leurs activités de shopping, notamment. Dans le cas de voyage de plusieurs jours, les élèves de cet âge sont très enthousiastes à l'idée de passer une ou plusieurs nuits à l'étranger et ne retiennent souvent que cela. Quel est alors le but de ces voyages ? Le devoir de mémoire entre-t-il encore en jeu ?

<sup>15</sup> BISCARAT Pierre-Jérôme, « Dix ans de voyages pédagogiques... », p. 39.

<sup>16</sup> BISCARAT Pierre-Jérôme, « Dix ans de voyages pédagogiques... », p. 36; SOULÉ Véronique, « Les voyages à Auschwitz... », p. 2-3.

<sup>17</sup> HEIMBERG Charles, RODRIGUEZ Mari Carmen et ECKMANN Monique, « Récit d'une visite d'Auschwitz-Birkenau, juillet 2007 », *Le cartable de Cléo*, n° 7, 2007, p. 168.

<sup>18</sup> Arrêt du Tribunal fédéral 2C\_206/2016 du 7 décembre 2017 concernant les frais pour les excursions et les camps obligatoires qui ne peuvent plus être facturés aux parents.



## Objectifs de ces visites ?

Il importe à l'enseignant et à l'institution scolaire de se poser la question des buts de ce type de sorties. Est-ce le travail de mémoire ? Le « devoir de mémoire » ? La lutte contre le racisme et l'antisémitisme ?

Si le travail de mémoire est visé, cela sous-entend « l'élaboration collective de tous les témoignages, sources... visant à compiler de la façon la plus exhaustive possible un thème donné »<sup>19</sup>. De ce fait, il ne faut pas perdre de vue que ces voyages sont avant tout des voyages « d'histoire » où les élèves doivent apprendre à se mettre dans la posture de l'historien. Ainsi le travail en amont prend-il tout son sens ; travail sur des témoignages, des sources historiques, mais aussi sur l'analyse des vestiges « archéologiques » que représentent ces camps le plus souvent en ruines. Les élèves doivent être amenés à « lire les lieux »<sup>20</sup>.

Par contre, s'il s'agit du « devoir de mémoire » préconisé par certains politiques, au grand dam des historiens, il y a « obligation pour la société d'entretenir la mémoire des persécutions passées ; le devoir de mémoire intègre des notions de respect, de leçons à tirer de l'Histoire et de la nécessité d'une commémoration des faits évoqués »<sup>21</sup>. On peut alors se demander si c'est à l'école d'endosser ce rôle commémoratif. Les enseignants sont peu outillés pour travailler ces aspects-là en classe ; des formations continues seraient donc nécessaires<sup>22</sup>.

Dans tous les cas, si l'on occulte la dimension historique profonde de la visite, le risque est grand de ne porter l'attention que sur l'émotionnel et donc de faire basculer le voyage d'étude dans le « tourisme noir » qui fait appel au ressenti des visiteurs et non à leur réflexion (Fig. 1)<sup>23</sup>.



Fig. 1. Vue de la potence du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, photo prise par S. Ducaté en 2015.

Enfin, si l'on cherche à lutter contre le racisme et l'antisémitisme, ce n'est pas forcément en visitant ces camps que l'on y parvient le mieux. Sophie Ernst l'exprime très bien lorsqu'elle affirme :

*« J'admets que quelques voyages exceptionnellement motivés et préparés peuvent être l'occasion d'un travail remarquable, et c'est pourquoi un tel voyage peut se justifier. Exceptionnellement, pas comme une pratique de masse. Pour la plupart des classes, il y a beaucoup plus simple et plus fécond dans d'autres lieux de mémoire plus accessibles, notamment tous ces musées de la résistance et de déportation qui soutiennent les actions de leur compétence pédagogique et peuvent alimenter une réflexion sur la durée. [...] Je suis convaincue qu'alors, infiniment plus adapté aux fins de l'école que la visite d'Auschwitz, serait le voyage à Berlin, cette ville extraordinaire de musées, de chantiers, de lieux de mémoire, où se lisent toutes les cicatrices du siècle. »<sup>24</sup>*

<sup>19</sup> PER, cycle 3, *Lexique Sciences humaines et sociales, s.v. Travail de mémoire*, p. 101 ou disponible à l'adresse : [http://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_32/](http://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_32/), consulté le 10.08.2018.

<sup>20</sup> BISCARAT Pierre-Jérôme, « Dix ans de voyages pédagogiques... », p. 37.

<sup>21</sup> PER, cycle 3, *Lexique Sciences humaines et sociales, s.v. Devoir de mémoire*, p. 101 ou disponible à l'adresse : [http://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS\\_32/](http://www.plandetudes.ch/web/guest/SHS_32/), consulté le 10.08.2018.

<sup>22</sup> La littérature concernant le tourisme mémoriel est bien fournie, elle n'est cependant pas directement destinée aux enseignants. La mise sur pied de formations continues intégrant ces multiples réflexions, notamment concernant le devoir et le travail de mémoire, nous apparaît essentielle pour mieux cibler les objectifs du PER et approfondir les connaissances des enseignants.

<sup>23</sup> WADBLED Nathanaël, « Les fonctions du tourisme obscur. Canevans d'une revue de littérature sur l'expérience de visite des lieux

de génocide », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 35, 1, 2016, p. 119-120 et p. 134. Voir aussi WIEVIORKA Annette, « Il n'est pas indispensable d'aller visiter Auschwitz pour savoir ce qu'a été la Shoah », *Le Monde*, 09.04.2012, disponible à l'adresse : [https://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2012/04/09/annette-wieviorka-il-n-est-pas-indispensable-d-aller-visiter-auschwitz-pour-savoir-ce-qu-a-ete-la-shoah\\_1682517\\_1473688.html](https://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2012/04/09/annette-wieviorka-il-n-est-pas-indispensable-d-aller-visiter-auschwitz-pour-savoir-ce-qu-a-ete-la-shoah_1682517_1473688.html), consulté le 10.08.2018.

<sup>24</sup> ERNST Sophie, « Mémoire de la Shoah... », p. 131. Ce point de vue est aussi partagé par PERRIN Alban, « Les voyages d'étude à Auschwitz... », p. 439-440 et WIEVIORKA Annette, « Il n'est pas indispensable... ».

L'auteure explique aussi que pour lutter contre l'antisémitisme, il vaut mieux découvrir « *les vies des victimes, leurs sociétés, leurs activités, leurs cultures* ». Et de préciser qu'« *à tous points de vue, un tel voyage serait plus instructif, plus éducatif, plus fécond que ces voyages-pèlerinages; pas moins émouvant, mais plus politique, plus au contact d'une société réelle* »<sup>25</sup>. L'ouverture et la connaissance vers et de l'Autre sont un bon moyen de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Des sorties dans des musées juifs ou des visites de synagogues

constitueraient une bonne alternative. Cette approche est d'ailleurs applicable à toutes les victimes de la Shoah (Tsiganes, homosexuels, prisonniers politiques, etc.).

Pour conclure, avant d'entreprendre un voyage dans un camp avec des élèves de la scolarité obligatoire, il nous semble nécessaire de prendre en considération les éléments évoqués au fil de cet article afin de ne pas passer à côté du véritable objectif qui doit être visé, à savoir la dimension historique.

<sup>25</sup> ERNST Sophie, « Mémoire de la Shoah... », p. 131.

## Les auteures

**Alice Morandi** est enseignante d'histoire au Cycle d'orientation du Belluard et au Collège Gambach à Fribourg.

alice.morandi@fr.educanet2.ch

**Sandrine Ducaté** enseigne l'histoire au Cycle d'orientation du Belluard et la didactique de l'histoire à l'Université de Fribourg.

sandrine.ducate@fr.educanet2.ch

## Résumé

Dans le cadre du programme d'histoire 11H, les élèves approfondissent la notion de crime contre l'humanité. Partant du constat que l'étude de la Shoah est de plus en plus souvent prétexte à la visite d'un camp de concentration, nous nous interrogeons sur la pertinence et les intentions pédagogiques derrière de tels voyages en nous focalisant sur des éléments comme l'âge des élèves, le nombre des participants, la préparation, l'implication des élèves et la confusion quant au statut de ces sorties. Enfin, nous proposons quelques pistes pour aborder différemment les questions de mémoire et de racisme inhérentes à cette thématique.

## Mots clés

Shoah, Voyages d'étude, Mémoire, Lutte contre le racisme et l'antisémitisme.